



GRATUITE 2006

le conseil local FCPE informe les familles que **ses bénévoles** reprendront, au lycée D.Nisard, les manuels scolaires le **vendredi 23 juin de 9 heures à 11 h 30 et de 12 h 30 à 17 heures**

Règlement de la reprise :

1) **Sont concernés: les élèves des classes de Seconde générale, de Seconde et Terminale CAP petite enfance.**

2) Ne seront repris:

- que les manuels des élèves du lycée Désiré NISARD, leur appartenant et qu'ils auront utilisé durant l'année scolaire 2005/2006

- **que les livres en cours pour septembre 2006** sans les options facultatives.

3) **Les mineurs ne peuvent pas signer la "vente", ils doivent donc être accompagnés du responsable légal** (pièce d'identité obligatoire)

4) **Les livres seront repris selon "décote" :**

- 35 % du prix neuf si l'état est " très bon"

- 50 % du prix neuf si l'état est "bon"

Les livres déchirés, endommagés, tachés, débrosés ...ne peuvent être repris.

5) Les livres concernés par la reprise sont :

- En classe de seconde: Maths, Physique-chimie, Allemand (*aktive kommunikation*), Anglais (*les 2 livres*), Espagnol (*les 2 livres*) et SVT.

- En CAP petite enfance: Maths, Vie sociale et professionnelle, Nutrition et alimentation (*les 2 livres*)

6) Nous établirons le bordereau de vente avec l'élève majeur ou le représentant légal et nous nous engageons à vous envoyer le règlement de la vente dans les 10 jours suivant la réception du paiement par le lycée.

A la rentrée de septembre, chaque élève de seconde et de CAP petite enfance, **y compris les redoublants**, seront munis gratuitement des manuels scolaires obligatoires financés par le Conseil régional.

Pour les manuels des options facultatives et pour toutes les classes, nous proposons aux familles une bourse d'échange

le vendredi 23 juin de 14 heures à 17 heures

sous le préau au lycée D.Nisard.

Pour tout renseignement complémentaire ou pour raison d'indisponibilité de votre part le jour prévu, nous vous invitons à nous contacter afin de répondre au mieux à votre attente.

Le conseil local FCPE.